



DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 13 mars 2024, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 6 mars 2024, s'est réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 100 représentants 166 voix
Nombre de membres présents : 46 représentants 66 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 66 représentants 105 voix

Délibération n°CS2024/01

Votants (en voix) : 105
Exprimés (en voix): 105
Pour : 105
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Amendement n° 1 : Modification des contributions statutaires des Départements pour l'année 2024

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collègue – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 6 voix délibératives

BERANGER Nathalie

MARCHE Emilie

2^{ème} Collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 3 voix délibératives

DOLGOPYATOFF BURLET Céline

GERIN Anne

FAURE Nathalie

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 3 voix délibératives

GUIGUE Gilbert

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

HABFAST Claus

5^{ème} collègue – Délégués des communes Centre

1 représentant = 1 voix délibérative

BOUCHERLE Jean-Xavier

GUSMEROLI Stéphane

BREYTON Stéphanie

LALINDE Catherine

CHASSAGNON Guillaume

MERLE Alain

CHAVAND Christelle

MICHALLET Bernard

CLOUZEAU Dominique

MONIN Michelle

DELPHIN Jean-Luc

MOREL Véronique

DELPHIN Maurice

PIEUCHOT Ghislaine

ESCARON Dominique

PUTOT Éric

EYMERY Clémentine

RUBIER Éric

6^{ème} collègue – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BOIX-NEVEU Arthur

LAVAL Sylvain

BOUZON Elodie
DUPERCHY Pierre
DUPRAZ Fabien
EGO Catherine
FASOLA Frédéric
GARCIA Muriel
GUILLEMAT Serge

PICARD Christian
POZO Jean-Christophe et FERRARI Marcel
ROBIN Grégory
SECO Marc
USSEGLIO-THOMASETTI Denis et ROCHAS Henri
VANPRAET Daphné

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

BASSET Michel
DEPINOIS Marc
MOLLIERE Denis

PICHON MARTIN Bertrand
ZUCCHERO Pascal

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 6 voix délibératives

CHAIX Sandrine à BERANGER Nathalie
LAÏDOUNI-DENIS Myriam à MARCHE Emilie

VIAL Cédric à BERANGER Nathalie
MONTORO Marie Pierre

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 3 voix délibératives

BENHAMOU Franck à DOLGOPYATOFF BURLET Céline
SUSZYLO Christophe à GERIN Anne

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 3 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy à BOIX-NEVEU Arthur

BONNARDON Pierre à GERIN Anne

5^{ème} collège – Délégués des Communes Centre

1 représentant = 1 voix délibérative

DEVAUTON Thierry à GUSMEROLI Stéphane
DUPRAZ Marc à ESCARON Dominique
LABRUDE Evelyne à CLOUZEAU Dominique
MAILLOT Isabelle à MERLE Alain
ZANNA Maryline à GUSMEROLI Stéphane
BALZER Armelle
BERNARD-PEYRE Gaëlle
BILLARD Cécile

CHAMPROND Nicolas
GAUTIER Marc
GROS BONNIVARD Patrice
MARCHAIS Marie-Lise
MOUGIN Nicolas
SEBBAR Nathalie
SEMANAZ Géraud

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BELLINGHERY Éric à ESCARON Dominique
BOCHATON Brigitte à GUIGUE Gilbert
BURDET Gérard à LAVAL Sylvain
DELCAMBRE Philippe à LAVAL Sylvain
DUMAS Isabelle à DOLGOPYATOFF BURLET Céline
LAMBERT Hervé à EGO Catherine
REY René à GUIGUE Gilbert

BOITTEZ Rodolphe
COURTOIS Gilbert
GAUCHON Sandrine
SUCHERE Séverine

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

BAZIN Jean-Jacques à GUILLEMAT Serge

OBJET : Amendement n°1 Modification des contributions statutaires des Départements pour l'année 2024

Les Départements se sont entendus pour rééquilibrer leurs contributions statutaires afin que celles-ci soient cohérentes en fonction du nombre de Communes Iséroises et Savoyardes. L'extension du périmètre du Parc, dont la majeure partie est en Savoie, avait mis en exergue un déséquilibre.

Evolution des contributions statutaires des Départements pour 2024

La contribution statutaires des Départements pour 2024 s'établit comme suit :

- 198 210 € pour le Département de l'Isère,
- 118 240 € pour le Département de la Savoie.

Ce rééquilibrage ne modifie en rien le montant total des contributions statutaires des Départements, soit 316 450 €.

Par ailleurs, le Département de l'Isère, affirmant ainsi résolument son soutien au Parc de Chartreuse, a décidé de maintenir le montant de sa participation habituelle, en augmentant le soutien du Département au programme d'actions du Parc à hauteur de 38 000 €.

La synthèse globale du débat d'orientations budgétaires 2024 s'équilibre à hauteur de 2 449 684 €.

Après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***De valider l'amendement n° 1 modifiant la contribution statutaires des Départements pour 2024***

Ainsi fait et délibéré le 13 mars 2024
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le **15 MARS 2024**

